

ne à Aurillac
4 Sept 1921
7



K 88334



Aurillac le 5 Septembre 1939

28/9/39
20/9/39

Monsieur le Préfet

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
RÉCÉPISSÉ DU MANDAT N° 134

Montant du mandat.	38
Droit.	40
Taxes exp. et fact.	
TOTAL.	78

L'éditeur doit indiquer le montant et l'adresse du destinataire.

M. le Préfet de l'Aurillac

M. le Régisseur de Recettes du Service des Etrangers de la Préfecture du Cantal à Aurillac.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me délivrer un passeport pour me rendre à Potsdam-Babelsberg (Allemagne) inclus deux exemplaires de ma photographie ainsi que le "reçu" de la poste constatant le versement de la somme de 38 Frs. montant du droit de timbre. Ce versement a été effectué au compte-courant postal N° 12-02 Clermont-Ferrand, du "Régisseur de Recettes du Service des Etrangers de la Préfecture du Cantal à Aurillac".

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'as-

- surance de mes sentiments très distingués

Gandilhon
jean

Enteur de Gandilhon, Jean,
j'ambure mon intérêt à faire
le voyage en Allemagne
a. aymard

adresse Monsieur Jean Gandilhon chez M. Aymard
19 place de l'hôtel de Ville à Aurillac
(Cantal)

Signalement

cheveux: châtain
sourcils: — id —
Front: moyen
yeux: marrons
nez: assez gros
bouche: moyenne
barbe: sans
menton: ordinaire
visage: oval
teint: animé

signes particuliers: cicatrice à la tempe droite

Renseignements d'état civil et divers à fournir:

Nom: Gandilhon

Prénoms: Jean, Albert, Lucien Surnoms: aucun

Filiation: fils de Firmin Gandilhon et de Charlotte
Aymard

Profession: Elève au lycée E. Duclaux

Motif du voyage: Etude de la langue Allemande

Nationalité: Français de naissance.

Le commissaire de Police soussigné certifie exacts l'état civil et
la nationalité mentionnés d'autre part. Avis du Commissaire
de police,



Vu et Transmis à Monsieur
le Préfet du Cantal
avis favorable
Aurillac le 5 juillet 1939
Le Commissaire de Police,

[Signature]